

Connaître et Sécuriser le Crédit d'Impôt Recherche / Innovation

OBJECTIFS :

- > Connaître les principes fondamentaux du Crédit Impôt Recherche et Innovation
- > Identifier les projets ouvrant droit à ces dispositifs
- > Maitriser les modalités de calcul du CIR et du CII
- > Établir et Sécuriser la déclaration fiscale
- > Être préparé à faire face à un contrôle du CIR/CII



PROGRAMME :

1. Champs d'application

2. Activités éligibles :

- > Cas du CIR
 - Définition des activités éligibles au CI
 - Critères d'éligibilité
 - Identification des Activités de R&D
 - Indicateur de R&D
 - Frontière du développement expérimental
- > Cas du CII
 - Définition des activités éligibles au CII
- > Distinguer R&D et Innovation

3. Dépenses éligibles CIR-I

- > Dotations aux amortissements
- > Dépenses de personnels
- > Dépenses de Fonctionnements
- > Dépenses de sous-traitance
- > Autres dépenses

4. Calcul du CIR-I

- > Montants à déduire
- > Calculs

5. Déclaration et utilisation du CIR

- > Modalités de déclaration
- > Utilisation : imputation, remboursement, mobilisation

6. Sécurisation du CIR-I

- > Constitution du dossier justificatif
- > Sécurisation : rescrit fiscal, contrôle sur demande

7. Contrôle fiscal

- > Spécificités du contrôle fiscal
- > Comité consultatif
- > Médiateur

8. Partage d'expériences

9. Etudes de Cas Pratiques

POUR QUI ? : Personnes en charge de la gestion des CIR-I au sein de l'entreprise, telles qu'un responsable administratif et financier, un responsable R&D, dirigeants d'entreprises, etc...

PRE REQUIS : Aucun pré requis n'est nécessaire

DUREE : 1 Jour — 7 Heures en présentiel

PRIX : 850€ HT / participant

VOTRE CONTACT FORMATION : Christelle De Angelis – 03.88.84.41.25 – christelle.de-angelis@aread.eu